

Une approche critique de la fracture numérique.

Champ de l'Internet, pratiques télématiques et classes populaires.

Fabien Granjon*

RÉSUMÉ.

La problématique de la « fracture numérique » ouvre un espace de réflexion important à la condition évidente de se départir du cadrage utilitariste qui, bien souvent, prévaut à sa mise en œuvre. Dans le texte qui suit, nous proposons, dans une perspective critique, de poser quelques jalons théoriques susceptibles de renouveler les questionnements habituellement rencontrés. La fracture numérique sera notamment considérée comme un concept posant d'une façon particulière le problème de l'appropriation et des usages d'Internet.

MOTS-CLEFS : INTERNET, FRACTURE NUMÉRIQUE, SOCIOLOGIE DES USAGES, APPROCHE CRITIQUE, CAPITAL TECHNIQUE.

ABSTRACT :

The problematics of the « digital divide » opens a significant space for studies and debates, in the obvious condition to abandon the utilitarian framing which, very often, prevails to its implementation. In the following text, we propose, in a critical perspective, to present some theoretical stakes suitable for renewing the questions usually put forward. The digital divide will be regarded as a concept looking in a particular way at the problem of the appropriation and the uses of the Internet.

KEY-WORDS :INTERNET ; DIGITAL DIVIDE, SOCIOLOGY OF THE ICT USES, CRITICAL APPROACH, TECHNICAL CAPITAL.

* Centre de recherche en psychologie, cognition et communication M@rsouin-UHB, et Sociologie des Usages et traitement Statistique de l'Information – SUSI – France Télécom Recherche & Développement »

fabien.granjon@rd.francetelecom.com

<http://www.marsouin.org>

1. INTRODUCTION.

La nécessité d'un programme de recherche critique sur la technicisation de la société se fait d'autant plus sentir que, *de facto*, les dispositifs techniques en général et les technologies de l'information et de la communication en particulier jouent un rôle de plus en plus important dans la gestion et la structuration des relations sociales quotidiennes et la nature même de l'ordre social. À cet égard, la problématique de la « fracture numérique » ouvre un espace de réflexion important à la condition évidente de se départir du cadrage utilitariste qui, bien souvent, prévaut à sa mise en œuvre. À la question « comment faire pour développer (vendre) Internet auprès des (aux) personnes qui ne l'utilisent pas encore ? », à partir de laquelle sont forgées la plupart des analyses des experts, il est selon nous nécessaire de substituer une interrogation du type « comment Internet est-il utilisé par les personnes qui, malgré un profil d'« exclus numériques » (pour reprendre une formulation qui mérite d'être discutée) se sont néanmoins appropriés, à des degrés divers, les plus récentes technologies télématiques ? ». Cette approche nous convie à considérer la variété des formes d'acculturation aux services en ligne, notamment dans ce qu'elles ont de spécifique pour ce qui concerne les classes populaires. Si nous cherchons à nous intéresser aux modalités effectives d'usages c'est que nous considérons qu'il s'agit là de la meilleure manière de cerner au mieux la réalité de « l'Internet pour tous » que l'on essaie de nous vendre comme étant un développement naturel du progrès technique et par-là même, selon un schéma causal déterministe, du progrès social.

2. LES POSTULATS D'UNE SOCIOLOGIE CRITIQUE DES USAGES.

Nous voudrions, ici, poser quelques jalons programmatiques nous permettant d'envisager la

question de la « fracture numérique » au travers d'une analyse de la façon dont les individus « socialement défavorisés » développent des usages d'Internet. Si, comme sembleraient l'indiquer certains écrits (Castells, 1998, 2002 ; Wellman *et alii*, 2001), les technologies de l'Internet contribuent à l'autonomisation des pratiques sociales dans leur double composante culturelle (styles de vie, goûts) et sociabilitaire (variabilité des interactions interindividuelles), les potentialités ouvertes par ces dernières sont-elles pleinement actualisées par les classes populaires ? Le réseau des réseaux conduit-il à la « fragmentation croissante des espaces de vie » et permet-il l'émergence de mécanismes d'individuation inédits ou bien ne fait-il que déplacer les modalités d'expression de soi existantes sans vraiment les modifier ? Conforte-t-il la montée d'un certain « éclatisme culturel » ou n'est-il qu'un vecteur de plus d'une *culture affirmative* qui s'inscrit dans le monde des marchandises et contribue à la reproduction symbolique de l'ordre social ? Participe-t-il vraiment de l'émergence de nouvelles formes d'échange social, de l'élargissement des sociabilités et de la construction de rapports sociaux inédits, ou bien n'est-ce qu'un élément sans grande influence sur la redistribution des rôles (*e.g.* l'émergence et/ou la confirmation de rôles spécifiques liés au savoir ou au contrôle), des rapports sociaux de sexe ou l'évolution des écologies domestico-familiales ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles il nous faudra, à terme, répondre. Mais dans l'immédiat, contentons-nous de présenter quelques pistes de réflexion. L'approche dont nous nous réclamons a donc pour dessein de développer une analyse critique des usages d'Internet dans leur relation aux rapports sociaux. Elle devra répondre, en cela, à une triple exigence :

- a) renvoyer dos à dos physique objectiviste et phénoménologie constructiviste pour mieux souligner la dialectique entre les conduites microsociales et les orientations macrosociales, les expériences personnelles et les structures collectives (la classe, le groupe affinitaire, les institutions, etc.), entre l'action

des sujets et le système social, *l'histoire-faite-corps* et *l'histoire-faite-choses*, *l'habitus* et le *champ*, les *épreuves personnelles de milieu* et les *enjeux collectifs de structure sociale*. Les usages sociaux d'Internet développés par les classes populaires doivent être ainsi mis en regard des conditions matérielles d'existence qui cadrent la quotidienneté des agents-utilisateurs mais aussi des manières par lesquelles les cadres de socialisation antérieurs exercent une pression sur ce présent et cette quotidienneté ;

- b) considérer avec la plus grande attention les objets techniques qui participent aussi pleinement aux actions sociales. Prendre en compte la technique c'est d'abord montrer que les conditions sociales de production des inégalités passent aussi par la (non-)maîtrise des technologies de l'information et de la communication qui nécessitent des compétences et un capital spécifique. C'est également appréhender les dispositifs techniques comme étant, tout comme les agents humains, dépositaires d'une histoire qui sous sa forme objectivée (une *inscription*) joue un rôle à part entière dans le jeu des univers sociaux au sein desquels ils sont mobilisés par les agents ;
- c) enfin, considérer avec attention la co-production de l'« objectif » (le social objectif) et du « subjectif » (le social subjectivé), des rapports sociaux et des rapports de sens. Nous chercherons donc à effectuer des *descriptions denses* (Geertz, 1973) des pratiques télématiques des agents en nous attachant à mettre en œuvre notre capacité critique d'interrogation systématique du sens qu'elles prennent pour ceux-ci et tenterons ainsi de montrer ce que cela dévoile de leur existence sociale.

3. DE L'IMPORTANCE DES IDENTITÉS SOCIALES.

Dans une perspective critique, la place des *identités sociales* doit, selon nous, être au cœur

Une approche critique de la fracture numérique.

de toute problématisation. Ce type d'approche doit avoir pour principale caractéristique de ne pas appréhender les « fractures numériques » simplement comme des clivages technologiques socialement différenciés et dépendant d'une variabilité des déterminants au niveau des processus d'équipement ou d'adoption. Il doit plutôt les considérer comme des écarts de pratique constitutifs d'inégalités sociales du monde tel qu'il va et qui structurent les usages au-delà même de leur stabilisation. Dans cette perspective, prendre au sérieux la notion de « fossé numérique », ce n'est pas uniquement prêter quelque attention aux conditions de possibilité de développement des pratiques de communication, mais s'intéresser plus fondamentalement aux « mécanismes » qui conditionnent aussi l'actualisation des usages. La problématisation de la « fracture numérique » n'est ici inspirée ni par l'objectif de circonscrire les réponses différenciées du corps social à une norme sociétale qui tendrait à s'imposer à tous du fait de l'évolution de la sphère techno-commerciale (faire usage des technologies de l'information et de la communication est une nécessité dans la « société du savoir » mais cet impératif n'est pas suivi par tous), ni même animée par l'intention de montrer que ces nouvelles règles de la « société de l'information » sont l'objet d'une négociation complexe et permanente de la part de chaque individu (la diffusion des TIC relève d'un mouvement général de fond mais il y a différenciation et individualisation des pratiques). Le positionnement adopté conçoit plutôt la *fracture numérique* non comme un constat prenant acte de disparités sociales existant par rapport aux TIC mais comme un *concept* à part entière qui n'est pas un simple descripteur de la réalité mais pose d'une manière particulière le problème de l'appropriation et des usages des outils de communication au regard des rapports de domination, de la reproduction des valeurs du système social, de la formation des classes et des identités collectives. En ce sens, n'envisager la *fracture numérique* qu'au travers de situations caractérisées par un faible niveau de maîtrise technique des

usagers et des répertoires d'usages peu avancés serait une erreur.

La définition que nous donnons de la *fracture numérique* entend décrire cette dernière comme répondant à une matrice dispositionnelle structurant les processus d'acculturation et d'habitation mais ne présume en rien du niveau d'habiletés techniques dont peuvent faire montre, à terme, les utilisateurs. Autrement dit, la *fracture numérique* s'accommode fort bien de régimes d'usages stabilisés, nombreux et sophistiqués qui ne sauraient être le symptôme de sa disparition. Tout en ayant le soin de prendre en compte la diversité des formats d'usages qui semblent parfois frappés au coin de l'inventivité, nous considérerons, pour notre part, que cette variété « de surface » des expériences vécues, des idiosyncrasies et des pratiques ordinaires répond toujours à des logiques sociales cadrées par les *habitus* des usagers qui conforment largement leurs pratiques à l'organisation sociale. En somme, la différenciation des pratiques, des contenus mobilisés et des formes de liens qui s'établissent entre l'utilisateur et le dispositif technique a certes partie liée avec ce qui fait sa spécificité en tant qu'individu, mais il ne faut pas pour autant perdre de vue que ces dispositions incorporées sont directement en rapport avec les structures objectives de la société qui les forgent tout au long des processus de socialisation. La technique est donc à la fois considérée comme un terrain d'analyse d'un éventuel « changement social » (la part prescriptive d'Internet sur les pratiques sociales), mais également comme l'occasion d'évaluer la persistance de l'ordre social (le rôle des *habitus* sur les logiques d'usages) dont il est nécessaire d'apprécier la portée dans des limites empiriquement circonscrites. Les pratiques en ligne doivent être également appréhendées comme une modalité spécifique d'ajustement à la reproduction des rapports sociaux. L'Internet et les pratiques spécifiques qui y sont liées seront, pour nous, une sorte de substrat socio-technique nous permettant d'appréhender un

Une approche critique de la fracture numérique.

rapport à la société dans sa globalité. Nous voudrions ainsi montrer l'intérêt qu'il y a à prendre en compte le rôle tenu par l'*habitus* des groupes sociaux dans l'écologie des pratiques communicationnelles, tout en évaluant le rôle imparti à Internet dans la (re)définition des dynamiques sociales, au sens où les technologies de l'information et de la communication constituent « des éléments actifs d'organisation des relations des hommes entre eux et avec leur environnement » (Akrich, 1987 : 49).

4. DU CHAMP DE PRODUCTION DES BIENS TÉLÉMATIQUES.

Les *champs* sont des univers sociaux ayant des principes de régulation, des ressources, des enjeux, des intérêts propres et prescrivant des valeurs spécifiques dont les particularités ne sont perçues que des agents insérés dans chacun des champs et qui reconnaissent leurs règles du jeu respectives. L'espace social est ainsi composé d'une pluralité de champs autonomes définissant chacun des modes spécifiques de domination. L'univers social que nous appellerons le *champ de production des biens télématiques* ou le *champ d'Internet*, est aujourd'hui structuré par deux lignes de clivages qui en polarisent les enjeux spécifiques, déterminent ses règles du jeu et démarquent, par la même occasion, des types d'activités particuliers. Grossièrement, on peut penser un premier axe permettant de définir un positionnement par rapport à l'orientation marchande ou non-marchande souhaitée et actée pour le dispositif dans sa globalité et un second axe qui fixerait les coordonnées de positions allant de la consommation profane à la production experte, professionnelle et/ou militante plus ou moins active et distinctive, liées à la distribution d'un capital spécifique. Ce dernier partage est relativement récent, puisque avant le développement d'Internet pour tous, il existait un couplage structural fort entre « innovateurs » et « utilisateurs », ces deux catégories se recoupant, sur certains segments du champ, quasi parfaitement et définissant une matrice

Une approche critique de la fracture numérique.

communautaire où s'est forgé un habitus singulier.

De cette structure clivée du champ découle un *état* du rapport de force entre les agents qui le constituent, qui occupent des positions différenciées au sein de cet espace et qui y développent des prises de position diversifiées. Pour ce qui concerne le sous-champ des producteurs/innovateurs/hackers, et, dans une moindre mesure, celui des consommateurs, s'opposent *de facto* et de façon forte les stratégies mercantiles et conservatrices des agents et des institutions qui travaillent au développement marchand d'Internet et les stratégies subversives et progressistes promues par ceux qui défendent les principes et les valeurs d'un Internet non-marchand, collaboratif, gratuit, fondé sur l'entraide et la coopération. Ces oppositions fondamentales recoupent ainsi (bien qu'imparfaitement) l'état du rapport de force entre dominants-producteurs et dominés-consommateurs et épousent pour partie le clivage existant entre « précurseurs hortodoxes-pionniers » et « nouveaux entrants hérétiques-marchands ». De part et d'autre de cette seconde ligne de partage fondatrice se trouvent des agents (ingénieurs, entrepreneurs, hackers, technophiles, etc.) qui entrent en concurrence les uns avec les autres pour se forger une position dominante mais disposent, tant pour les uns que pour les autres, d'un imposant capital spécifique. La lutte, ici, est certes un combat pour l'acquisition d'une certaine forme de capital mais elle se double également d'un combat pour la redéfinition des enjeux légitimes du champ, la capacité à y exprimer ce capital et l'aménagement des conditions optimum d'actualisation de ce dernier. L'état actuel du rapport de force, loin d'un pur équilibre, confère des avantages substantiels à la sphère marchande mais n'est toutefois pas encore en mesure de lui fournir un complet monopole et, surtout, n'arrive pas à étouffer la critique portée par certains des pères-fondateurs du dispositif et leurs épigones.

La configuration du champ d'Internet et la distance entre les diverses forces qui le constitue tient donc à la distribution/détention d'un capital spécifique, clé indispensable de l'innovation, mais également à une divergence fondamentale quant à la vision (*i.e.* la perception que développe chacun des agents et institutions, *sur* le champ, depuis sa position *dans* le champ) de la production des biens télématiques. Les stratégies des agents se comprennent donc si on les rapporte à leurs positions dans le champ. Les deux fractions cherchent respectivement à préserver et/ou à imposer le principe de hiérarchisation le plus propice au développement de leurs valeurs et à l'utilisation de leurs propres produits et services : main invisible du marché *vs.* *république des informaticiens* ; réseau Transpac *vs.* réseau Cyclades, high-tech *vs.* low-tech, logiciels propriétaires *vs.* logiciels libres (Linux, Spip, OpenOffice, etc.), copyright *vs.* Copyleft (distribution dans le domaine public) ; brevets et propriété intellectuelle *vs.* general Public Licence (GPL), nouvelles enclosures *vs.* libre circulation, vente de contenus *vs.* échange de fichiers (P2P), location de bande passante *vs.* partage du débit (Wi-Fi), etc. L'exemple particulier des logiciels libres est singulièrement représentatif de ce duel qui tend à inscrire au cœur même de la technique, par le biais de *programmes d'action*, des normes, des valeurs, des rapports sociaux et des significations d'usages tentant de conformer les dispositifs techniques et leurs usages à des principes singuliers qui servent à asseoir ou, au contraire, à renverser les positions dominantes des agents du champ. Le principe de l'*open source* travaille par exemple à la subversion de la (re)distribution (gratuite et non contingentée) et surtout à la mise à disposition de tout ou partie des logiciels, *i.e.* du capital technique mis en objet dans des programmes (le code source), dont l'accès était jusqu'alors interdit par les normes propriétaires en vigueur. Les défenseurs de l'*open source* et du logiciel libre se battent pour imposer des configurations techniques particulièrement performantes fondées sur un développement collégial, autogestionnaire,

Une approche critique de la fracture numérique.

organisé à l'échelle de la planète, contre la technique aujourd'hui la plus légitime (*i.e.* la mieux distribuée et la mieux vendue bien que généralement la moins fiable – le monopole de Microsoft sur les systèmes d'exploitation est inversement proportionnel à la qualité de son produit-phare *Windows*), portée par des intérêts commerciaux et dotée de la légitimité dominante, c'est-à-dire, pour paraphraser Pierre Bourdieu, bénéficiant de l'arbitraire technique dominant, en tant qu'il est méconnu dans sa vérité objective d'arbitraire technique et d'arbitraire technique dominant.

5. UNE FORME DE CAPITAL SPÉCIFIQUE.

Ce qui prévaut à l'entrée dans un champ c'est la possession d'une forme spécifique de capital. La distribution inégale de ce capital détermine donc la structure du champ d'Internet (ensemble de relations différenciées entre des positions) qui se définit par l'évolution d'un rapport de force historique entre les agents qui en sont détenteurs. Concernant le capital indigène du champ de production des biens télématiques, que nous appellerons *capital technique*, il désigne selon l'importance de son volume, la capacité de maîtrise des *technèmes* indispensables à l'appropriation, à l'usage et/ou à la conception de dispositifs ou d'interfaces participant des plus récentes technologies télématiques. À l'instar des autres formes de capital dont la distribution est fondamentalement ordonnée par la position occupée au sein de l'espace social, l'obtention du capital technique tient évidemment aussi aux conditions d'existence. Il se présente, comme pour le *capital culturel*, essentiellement sous trois aspects :

a) à *l'état incorporé*, c'est-à-dire sous la forme de savoir-faire pratiques, de compétences et de dispositions durables. Pour Jacques Perriault, les compétences nécessaires à la maîtrise d'Internet sont la démarche inductive, le traitement parallèle des informations, la compétence langagière et la mémorisation

humaine. D'autres auteurs (Steyaert, 2000, cité in Vendramin, Valenduc, 2003 : 52). préfèrent parler de compétences instrumentales (manipulation du matériel et des logiciels), de compétences structurelles (comprendre, évaluer et choisir les contenus) et de compétences stratégiques (recherche proactive de l'information). Fondamentalement, le capital technique *suppose l'incorporation* et son accumulation, tout comme le capital culturel, « suppose un travail d'inculcation et d'assimilation, *coûte du temps* et du temps qui doit être investi *personnellement* par l'investisseur (...) [C'est] un avoir devenu être, une propriété faite corps, devenue partie intégrante de la « personne », un *habitus* » (Bourdieu, 1979b : 4) ;

- b) à *l'état objectivé*, sous la forme de biens matériels, logiciels et d'accès aux réseaux. Le capital technique s'objective bien entendu au sein de dispositifs techniques divers, tels que les ordinateurs, modems, périphériques de tout type, solutions logicielles et connexion à Internet. Ces éléments matériels peuvent être conservés ou transmis (appareillage) mais leur (non-)possession ne détermine en rien (si ce n'est la possibilité d'engager plus facilement le capital technique incorporé dans des pratiques concrètes) ce qui constitue les conditions spécifiques de l'appropriation de la technique, *i.e.* la détention à l'état incorporé des « compétences » qui permettent de développer des usages plus ou moins avancés ;
- c) à *l'état institutionnalisé*, par l'objectivation dans des titres scolaires, des diplômes, des brevets d'aptitudes : au-delà des diplômes sanctionnant des cursus spécialisés de type universitaire, des formations de techniciens ou d'ingénieurs, les certificats en tout genre tendent à proliférer. L'informatique et la télématique étant considérées aujourd'hui, notamment par l'éducation nationale, comme des savoirs fondamentaux, au même titre que le français, les mathématiques et l'anglais de communication international, de nouvelles certifications comme le Brevet

Informatique et Internet (B2I – école primaire et collège) le Certificat Informatique et Internet (C2I – enseignement supérieur, élèves-enseignants), le Passeport pour Internet et le Multimédia (PIM, délivré par les Espace Publics Numériques) ou le Passeport de Compétences Informatique Européen (PCIE) légitimement, par des titres, ce qui, à l'état incorporé, se présente comme des qualités faussement naturelles.

6. CHAMP D'INTERNET ET ESPACE DES PRATIQUES TÉLÉMATIQUES.

Les internautes des classes populaires sont à considérer, dans leur ensemble, comme faisant partie de l'espace des consommateurs (sous-champ) du champ de production des biens télématiques. Ils y occupent une position de dominés qui ne leur permet pas, si ce n'est par l'usage (et de manière largement non consciente) de participer au jeu propre à ce champ. À quelques exceptions près, les activités télématiques qu'ils développent, plus ou moins sporadiques, aisées et valorisées, les placent en lisière du champ d'Internet. S'ils y participent, c'est presque par défaut, de loin, mobilisés à leur insu dans un espace de luttes entre différents agents occupant des positions de pouvoir. Leur engagement dans le champ d'Internet n'est pas explicitement lié à des stratégies de conquête du capital technique. Il passe plutôt par le développement d'usages utilitaires (une délégation technique) et s'avère donc distancié dans la mesure où cet investissement n'entretient pas de liens volontaires et affirmés avec l'*illusio* spécifique de cet univers social concurrentiel. La réalité des usages observés révèle un rapport à Internet qui est d'abord un rapport consommatoire montrant et soulignant l'évidente asymétrie qui existe entre les agents qui sont en capacités d'innover, de produire des contenus, de les distribuer et de les imposer, et ceux qui sont largement démunis de ces aptitudes. Par ailleurs, l'appropriation des technolo-

giques d'Internet en particulier, se différencient fortement d'un groupe social à un autre. Les *capacités pratiques* (manières d'être et de faire) des internautes sont d'abord marquées par une appartenance de classe (*i.e.* par des conditions sociales d'existences subies, partagées et soumises pour partie à la nécessité) mais sont aussi nécessairement travaillées par la forte variété des parcours biographiques et la diversité des conditions de vie de chacun des enquêtés. Cette gamme possible d'usages tout en nuance ne saurait cependant faire oublier le cadrage fort sous lequel cette différenciation prend corps et cacher le maintien des frontières dans l'accès à des contenus socialement et culturellement sélectifs.

Si Internet peut être considéré comme un champ décrivant un univers social spécifique, il est également un *artefact* à la fois immatériel et matériel qui habite et participe à d'autres champs que celui dont il est issu. Cette double nature fait qu'Internet doit aussi s'envisager comme un espace de pratiques qui sont le résultat d'un ajustement complexe entre une histoire sociale incorporée (les dispositions de l'utilisateur) s'actualisant dans des contextes sociaux particuliers (les champs au sein desquels l'utilisateur s'inscrit et inscrit son utilisation) et la mobilisation d'un artefact hétérogène, non neutre, constitué d'une combinatoire d'agents, de programmes d'action et de contenus tous à considérer comme des structures à la fois structurées et structurantes. Appréhender ce que les usages sociaux d'Internet des classes populaires révèlent de particulier, c'est considérer, d'une part, la nature du dispositif technique qui est au principe des phénomènes observés, et d'autre part, envisager le fait qu'il existe *de facto* une *économie des pratiques télématiques* spécifiquement populaire, une trame forcément singulière dont il s'agit de tirer les fils. Partant, nous considérons les usages comme des *faits de classe* et les pratiques comme des *comportements de classe* qui doivent leurs caractéristiques pour une large part aux grandes conditions sociales d'existence et au poids du passé incorporé (manières d'agir, de penser et de sen-

tir), tout en étant forcément modulés par d'autres déterminants liés aux histoires de vie de chacun et à la spécificité du rapport pratique considéré (l'action télématique). Autrement dit, les pratiques télématiques ne peuvent se résumer à des manipulations de contenus, d'objets et d'interfaces car elles sont le produit d'un rapport dispositionnel à la pratique, c'est-à-dire d'un *sens pratique* socialement constitué dans un style de vie, résultat d'un ajustement socialement cadré par des goûts, des valeurs, des croyances, des représentations, un ethos, etc. Mais les usages d'Internet sont aussi des manipulations de contenus, d'objets et d'interfaces qui jouent également un rôle actif dans la pratique. Le sens pratique s'exerce certes inconsciemment, il n'est redevable d'aucun calcul préalable pour s'ajuster aux conditions de l'action, mais cela ne veut pas dire que le contexte de l'action est sans aucun effet sur les possibilités pratiques.

7. EN GUISE DE CONCLUSION.

La résorption de la fracture numérique tient bien évidemment à la manière dont est envisagée la fracture numérique elle-même. Pour les tenants de l'approche infrastructurelle (pour une présentation des sociologies de la fracture numérique, cf. Granjon, 2004), il s'agit à l'évidence de pallier les déficiences d'équipement et de faciliter l'accès au réseau pour qu'il n'y paraisse plus. La « démocratisation » des ordinateurs personnels et l'amélioration des conditions d'accès, *i.e.* Pour l'essentiel une baisse des prix de l'informatique et des coûts de connexion, apparaissent ici comme une condition quasi suffisante au comblement de l'« e-exclusion ». Pour sa part, d'autres approches promeuvent la nécessité impérieuse de s'intéresser aussi aux processus d'appropriation de la technique. Certains auteurs (Hargittai, 2002 ; Vendramin, Valenduc, 2004) mettent par exemple en avant l'existence d'une *fracture numérique de second degré* (*second-level digital divide*), liée non plus à la seule problématique de l'accessibilité mais également aux usages et

Une approche critique de la fracture numérique.

qui, de fait, pose la question de l'appropriation des connaissances cognitives et techniques nécessaires à une utilisation pérenne d'Internet. Cette perspective a notamment pour vertu de souligner l'existence de phénomènes de différenciation dans les pratiques des technologies, d'insister sur la nécessité des mises en capacité « à faire » et, encore plus intéressant, d'avancer l'idée d'un renouvellement des *arts de faire*. Elle pose ainsi l'exigence de faire potentiellement des consommateurs, des producteurs (critiques) de contenus et envisage un comblement de la fracture numérique par un effort continu de formation. Vous avez l'ordinateur, la connexion, les compétences ou les ressources utiles au sein de votre réseau conduisant à leur acquisition, alors la fracture numérique ne sera plus qu'un lointain souvenir.

Tout en étant attentif aux éléments importants que ces deux lignes d'analyse proposent, nous considérons qu'une lutte efficace contre la fracture numérique passe d'abord par une réévaluation de son champ d'application et une reconsidération des comportements-types s'y rattachant. Disposer des infrastructures, des compétences minimum et construire des répertoires d'usages stables ne sauraient être présentés comme les signes explicites d'un dépassement de la fracture numérique. Car celle-ci ne recouvre pas seulement l'exclusion, le non-usage ou la pratique indigente mais étend son spectre jusqu'à la « mal-inclusion », c'est-à-dire le développement d'usages parfois élaborés sur le plan des manipulations mais ne permettant pas pour autant de négocier une position sociale valorisante au sein des univers sociaux fréquentés (des *champs* mais aussi d'autres sphères d'activités comme la famille). Dans cette perspective, la fracture numérique est d'abord l'expression particulière, dans un champ donné (celui de la production des biens télématiques), de l'existence d'une asymétrie prononcée quant aux positions occupées par les agents dans ce champ. Consécutivement, elle est donc aussi un symptôme révélant une déficience plus ou moins lourde en un certain type de capital (technique), de plus en plus important au sein de nos

sociétés technologiquement avancées et concourant au cantonnement des agents les moins bien dotés dans des positions de dominés, quels que soient les univers privilégiés de leurs investissements.

À cette aune, la résorption de la fracture numérique, pour ce qui concerne les classes populaires, revient alors à envisager les conditions de possibilité d'une négociation avantageuse des coordonnées des agents-usagers au sein de l'espace des positions caractéristique : a) soit du champ même d'Internet (par valorisation du capital technique), c'est-à-dire se retrouver en capacité d'innover ; b) soit d'autres champs particuliers qui sont pour chaque cas particulier à préciser (par reconversion éventuelle du capital technique en d'autres formes de capital : social, culturel, symbolique, etc.), c'est-à-dire être en mesure de valoriser des compétences techniques pour mieux rentrer dans le jeu de l'univers social considéré et/ou éviter une éventuelle disqualification ; c) soit de l'espace social global (modifier ou simplement maintenir le volume et la structure de son capital), c'est-à-dire pouvoir stabiliser des conditions d'existence ou, mieux, négocier une trajectoire sociale ascendante.

8. BIBLIOGRAPHIE.

- Akrich (Madeleine), « Comment décrire les objets techniques », *Techniques et Culture*, n° 9, janvier-juin 1987, pp. 49-64.
- Bourdieu (Pierre), « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, novembre 1979b, pp. 3-6.
- Castells (Manuel), *La société en réseaux. L'ère de l'information*, Fayard, Paris, 1998.
- Geertz (Clifford), *The Interpretation of Culture*, Basic Books, New York, 1973.
- Granjon (Fabien), « Les sociologies de la fracture numérique. Premiers jalons critiques pour une revue de la littérature », *Questions de communication*, n° 7, PUM, Metz, décembre 2004, (à paraître).
- Hargittai (Eszter), « Second-Level Digital Divide : Differences in People's Online Skills », *First Monday*, vol. 7, n° 4, avril 2002, http://firstmonday.org/issues/issue7_4/hargittai/index.html.
- Steyaert (Jan), *Digitale vaardigheden en geleterdheid in de informatiesamenleving*, Rathenau Instituut, Den Haag, 2000, <http://www.steyaert.org/Jan/Publicaties/2000DigitaleVaardigheden.pdf>.
- Vendramin (Patricia), Valenduc (Gérard), *Internet et inégalités. Une radiographie de la fracture numérique*, Labor, Bruxelles, 2003.
- Vendramin (Patricia), Valenduc (Gérard), *Fractures numériques, inégalités sociales et processus d'appropriation des innovations*, intervention au colloque « Fractures numériques : TIC et inégalités » organisé par l'ADIS/Université Paris Sud-faculté Jean Monnet, Paris, 18 novembre 2004, 16 p.
- Wellman (Barry), Quan Haase (Anabel), Witte (James), Hampton (Keith), « Does the Internet Increase, Decrease, or Supplement Social Capital ? Social Networks, Participation, and Community Commitment », *American Behavioral Scientist*, 45, 3, novembre 2001, pp. 437-456.

LES BULLETINS RÉCENTS.

Année 2005.

1-2005. Granjon F., Une approche critique de la fracture numérique. Champ de l'Internet, pratiques télématiques et classes populaires.

Année 2004.

1-2004. Cardon P., Trellu H., Les personnes vieillissantes et la télé-assistance: privilégier la dimension relationnelle.

Responsables de l'édition : Godefroy Dang Nguyen, Nicolas Jullien.

Contact : Nicolas Jullien
M@rsouin
GET - ENST Bretagne
Technopôle de Brest Iroise,
CS 83818,
29238 Brest CEDEX 3
Nicolas.Jullien@enst-bretagne.fr
Tél : (0)229 001 245